

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**Arrondissement
de Lyon**

Métropole de Lyon

République Française

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES**

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres
art. 16 Code Municipal : **35**

en exercice : **35**

qui ont pris part à la
délibération **35**

Séance du 9 septembre 2024

Liste des délibérations publiée le 17 septembre 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 septembre 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour
de la séance : 35

Présidente : Mme Véronique SARSELLI

Secrétaire : Mme Emmanuelle VIEUX-ROCHAS

Secrétaire auxiliaire : M. Claude ROIRE,

Directeur général des services

OBJET

4

**Adhésion à la Fondation
du Patrimoine**

Membres présents : Mmes et MM. SARSELLI, BAZAILLE, MOUSSA, BARRELLON, RODRIGUEZ, GOUBET, NOVENT, BOIRON, MOMIN, CAUCHE, DUMOND, GUERINOT, BARRIER, FUGIER, ASTRE, ROSAIN, PASSELEGUE, CHOMEL de VARAGNES, MOREL-JOURNEL, VINCENS-BOUGUEREAU, VIEUX-ROCHAS, LATHUILIÈRE, KOWALSKI, GILLET, MAMASSIAN, SCHMIDT, de PARDIEU,

Membres excusés : Mmes et MM. GIORDANO (pouvoir à Mme BOIRON), ESCOFFIER (pouvoir à M. CAUCHE), PONS (pouvoir à Mme GUERINOT), FUSARI (pouvoir à Mme MOUSSA), JACOLIN (pouvoir à M. NOVENT), DUPUIS (pouvoir à M. BARRELLON), REPLUMAZ (pouvoir à Mme LATHUILIÈRE), MIHOUBI (pouvoir à Mme KOWALSKI).

Monsieur BARRELLON, Adjoint au Maire, explique que, créée par la loi du 2 juillet 1996, la Fondation du Patrimoine a pour vocation la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de proximité, public et privé par le biais d'un dispositif d'aides financières, en collaboration avec les collectivités et les services de l'État.

Cette fondation apporte son soutien aux projets de restauration du patrimoine des collectivités au travers de différentes interventions :

- Participation au financement des travaux
- Mobilisation autour du mécénat
- Actions de sensibilisation à la sauvegarde du patrimoine auprès de la population.

La Ville a depuis plusieurs années travaillé étroitement avec la Fondation dans le cadre de sa politique publique de valorisation du patrimoine, notamment pour la sauvegarde de l'aqueduc romain du Gier, premier lauréat du loto du patrimoine en 2018 et la restauration extérieure de l'église du centre, inscrite aux monuments historiques en 2022. S'ouvre aujourd'hui la seconde phase de restauration de l'église, concernant l'intérieur de l'édifice.

L'adhésion à la Fondation du Patrimoine permet de soutenir son action.

Le conseil municipal est appelé à délibérer et à :

- APPROUVER l'adhésion de la Ville de Sainte Foy-lès-Lyon à la Fondation du Patrimoine,
- AUTORISER le versement de la cotisation de 1000 €, conformément au bulletin d'adhésion joint,
- DÉLÉGUER à madame le Maire, en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT et de la loi n°2011-525 du 11 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, la décision de versement annuel de la cotisation.

Appelé à se prononcer,
le conseil municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE l'adhésion de la Ville de Sainte Foy-lès-Lyon à la Fondation du Patrimoine,

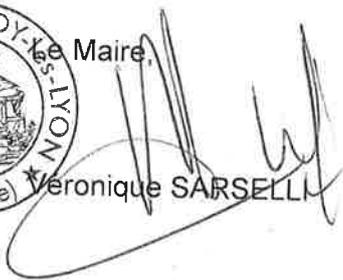
- AUTORISE le versement de la cotisation de 1000 €, conformément au bulletin d'adhésion joint,

- DÉLÈGUE à madame le Maire, en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT et de la loi n°2011-525 du 11 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, la décision de versement annuel de la cotisation.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

P. J. : bulletin d'adhésion

Pour copie conforme,

Le Maire,

Veronique SARSELLI



► Notre commune, EPCI, adhère !

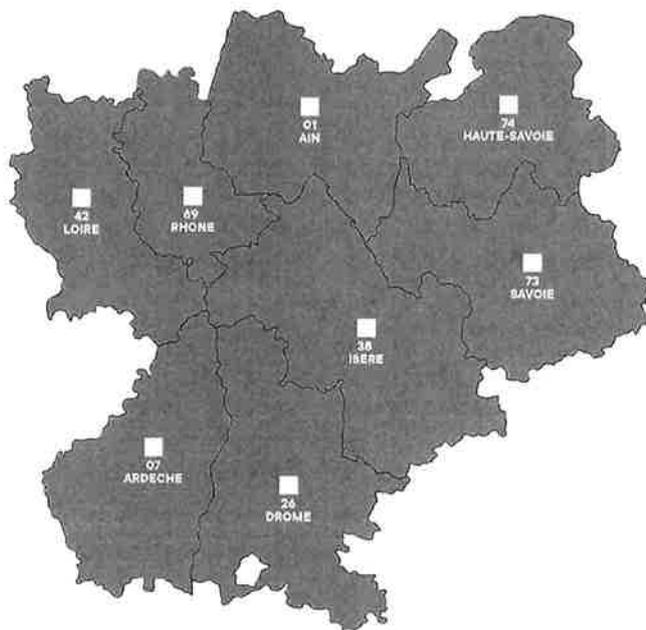
Nos coordonnées

Commune EPCI Syndicat mixte Nom _____
 Représentée par M. Mme Fonction _____
 Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____
 Téléphone _____ E-mail' _____
 SIRET _____

Notre cotisation

- Nous adhérons à la Fondation du patrimoine Rhône-Alpes et soutenons l'ensemble de ses actions
OU
 Nous adhérons à la Fondation du patrimoine dans notre département.
 (Sélectionnez votre département sur la carte ci-dessous)

	L'effectif de la commune/EPCI	Notre cotisation à partir de
	moins de 500 habitants	100 €
	moins de 3 000 habitants	200 €
	moins de 20 000 habitants	500 €
	plus de 20 000 habitants	1 000 €



Notre paiement

Par virement bancaire. Nous envoyons le présent bulletin à la délégation Rhône-Alpes de la Fondation du patrimoine, Fort de Vaise, 27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry, 69009 LYON, ou par mail à rhonealpes@fondation-patrimoine.org. Les références bancaires de la Délégation Rhône-Alpes vous seront précisées à la suite de la réception du bulletin d'adhésion dûment rempli.

- Nous souhaitons recevoir la facture d'adhésion sur Chorus (<https://chorus-pro.gouv.fr>)

Merci d'identifier votre virement bancaire : Nom de la collectivité/EPCI + Adhésion Fondation du patrimoine. Ce bulletin original a valeur de justificatif auprès de votre Trésor public.

Date : / / 20

Signature ou cachet :

* La convocation à l'assemblée générale annuelle vous sera adressée par e-mail. Si vous souhaitez la recevoir par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

L'adhésion est valable pour l'année civile en cours. Toute utilisation du logo et/ou nom de la Fondation du patrimoine doit faire l'objet d'une autorisation écrite préalable de la Fondation du patrimoine. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, du droit de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpd@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

